

# Emploi des personnes handicapées

Chers amis,

Nous disposons pour la première fois des premières statistiques sur l'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique. Elles ont été commandées par le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Par ailleurs, se déroule du 16 au 22 novembre 2009 la 13ème semaine pour l'emploi des personnes handicapées. Des manifestations, forums et colloques auront lieu dans tous les départements.

Sophie Beydon-Crabette, responsable de la mission emploi FNATH  
[sophie.beydoncrabet@fnath.com](mailto:sophie.beydoncrabet@fnath.com)

**60 000**  
c'est le nombre de licenciements pour inaptitude prononcés chaque année.

**88 %**  
de salariés trouvent qu'il est facile de travailler avec un TH.

**160000**  
c'est le nombre d'inaptitude prononcée chaque année.

**214 433**  
TH en recherche d'emploi en 2009.

**3 000**  
créateurs d'entreprises en 2009.

**17 %**  
de DETH en catégorie A.

## L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

L'institut de sondage IFOP a réalisé pour le compte du FIPFHP des interviews téléphoniques sur un panel de 612 personnes dont 363 agents des trois fonctions publiques.

L'étude portait sur les 3 points que sont la perception de l'intégration des personnes en situation de handicap en matière d'emploi, la perception de l'intégration des personnes en situation de handicap dans la fonction publique et la notoriété et la connaissance du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPFHP).

### La perception de l'intégration des personnes en situation de handicap en matière d'emploi

Il s'agit ici d'avoir des précisions sur l'idée que les travailleurs valides se font quant aux possibilités d'intégration des personnes handicapées dans l'emploi. Nous allons voir que le travail mené par la FNATH en matière d'emploi est important car les représentations négatives sont persistantes mais cependant on sent une volonté des salariés à travailler pour améliorer l'emploi des personnes handicapées. A la première question « *en pensant aux per-*

*sonnes en situation de handicap ou de maladie invalidante avez-vous le sentiment qu'elles sont " aptes " à travailler ?* », seuls 45 % des personnes interrogées pensent qu'elles sont toutes aptes au travail sous réserve de leur trouver un poste adapté.

Pour autant la majorité des personnes interrogées (55 %) pensent que l'action des pouvoirs publics en faveur des travailleurs handicapés est insuffisante.

Enfin, 68 % des salariés interrogés pensent que les personnes handicapées sont mal intégrées dans le monde professionnel en général.

### La perception de l'intégration des personnes en situation de handicap dans la fonction publique

Il s'agit dans cette partie du questionnaire de s'arrêter sur la vision qu'ont les agents de la fonction publique des collaborateurs handicapés qui travaillent avec eux.

Les agents de la fonction publique sont 53 % à penser que dans la fonction publique en général les travailleurs handicapés sont bien intégrés. On note que la moitié des agents pensent que le niveau des entreprises privées en terme d'obligation d'emploi est le même que dans la fonction publique. De même, les agents estiment que

dans leur administration le niveau d'intégration des travailleurs handicapés est identique à celui des autres administrations.

75 % des agents pensent que les salariés handicapés ont des conditions de travail satisfaisantes ; ce chiffre monte à 81% quand les agents parlent de leur propre administration.

Concernant les trois dernières années, les élus et salariés de la fonction publique pensent pour 86 % d'entre eux que les conditions de travail des personnes en situation de handicap se sont améliorées, pour 78 % que les politiques de recrutement et d'intégration de personnes handicapées se sont améliorées et pour 75 % que les moyens affectés par les pouvoirs publics aux travailleurs handicapés se sont améliorés.

Le résultat même s'il est positif, est moins net concernant le maintien dans l'emploi : 66 % « *seulement* » estiment qu'une dynamique a été amorcée sur ce thème.

## La notoriété et la connaissance du FIPHFP

Il s'agit ici de savoir si le FIPHFP installé officiellement depuis juin 2006 est connu des fonctions publiques et si ces dernières mobilisent les aides qu'il peut apporter.

99 % des personnes interrogées pensent que la mise en place du FIPHFP est une bonne chose.

A la question « *pouvez vous citer des organismes ou institutions qui s'occupent de favoriser l'emploi de personnes handicapées* » dans la sphère professionnelle, le FIPHFP est cité en troisième position (l'AGEFIPH et les MDPH étant respectivement citées en première et deuxième position). 57 % des personnes interrogées connaissent le FIPHFP (ce chiffre monte à 63 % lorsque ne sont comptabilisés que les agents de la fonction publique) mais 51% d'entre elles s'estiment mal informées sur les aides qu'il peut proposer.

Les aides du FIPHFP sont dans l'ensemble connues (entre 95 % et 76 % selon les types d'aides) mais il subsiste de fausses idées sur certaines aides. En effet, environ 50 % des personnes interrogées pensent que le FIPHFP peut financer l'accessibilité des bâtiments et des structures de la fonction publique aux personnes handicapées et qu'il peut recruter des personnes handicapées. En revanche, il finance les CAP EMPLOI qui peuvent intervenir pour aider les fonctions publiques à recruter.

On relève un déficit d'information plus particulièrement chez les élus alors que le plus souvent (notamment dans les collectivités territoriales) ce sont eux qui ont la main sur les recrutements.

Enfin sur l'ensemble des personnes interrogées (personnel fonction publique) seules 26 % ont fait appel au FIPHFP mais 81% des personnes qui y ont fait appel ont été satisfaites. Ce chiffre de 26 % est relativement faible et interroge sur les actions mises en œuvre dans les fonctions publiques.

## A noter

### Agefiph

Jean-Marie Faure, 55 ans, administrateur de l'Agefiph depuis 2003 (collège salariés, représentant la CFTC), a été élu Président pour une durée de trois ans. Il succède à Tanguy du Chéné (collège employeurs, représentant le MEDEF) qui occupe désormais la fonction de Vice-président. La FNATH assure la vice-présidence pour le collège associatif.

### Semaine pour l'emploi

Le 17 novembre 2009 dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, le CFHE organise un séminaire européen consacré à l'emploi des travailleurs handicapés au Novotel Porte d'Italie à Paris.

Pour s'inscrire :

[sophie.escolar@apf.asso.fr](mailto:sophie.escolar@apf.asso.fr)

### Convention

#### FNATH/ AGEFIPH

Déjà 4 formations emploi se sont déroulées dans le cadre de la formation FNATH/AGEFIPH, Nord/Pas de Calais, Picardie, Alsace/Lorraine et Bourgogne/Franche Comté. Ces formations ont réunis un peu plus de 160 militants et salariés de la FNATH. Une prochaine session de formation est prévue le 2 février 2010 à Valence. D'autres formations non encore programmées auront lieu en 2010 dans vos régions.



EFFICACES SOLIDAIRES  
Association  
des accidentés de la vie  
Association reconnue d'utilité publique

**Mission emploi :**

[sophie.beydoncrabet@fnath.com](mailto:sophie.beydoncrabet@fnath.com)